



Paris, le 26 septembre 2022

Comité Technique Ministériel

Du 26 septembre 2022

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Dans un peu plus de 2 mois, des élections professionnelles importantes vont avoir lieu avec un mode de scrutin nouveau puisqu'électronique. Lors des années électorales, par le passé, des instructions étaient travaillées bien en amont avec les organisations syndicales. Des réunions avaient lieu très régulièrement très en amont du scrutin.

L'UNSA constate cette année beaucoup d'incertitudes et beaucoup de questions sans réponse à ce stade. Le travail se fait dans la précipitation, synonyme d'ambiguïtés, et d'un scrutin aléatoire, avec un fort risque de taux de participation en baisse.

L'UNSA profite de cette déclaration pour apporter son soutien aux agents du SRH qui subissent ces contraintes de temps et difficultés d'organisation de plein fouet. L'UNSA les remercie de faire de leur mieux dans cette situation.

Nous rappelons notre priorité : Il est important pour tous que ces élections soient un succès.

Sur les missions sanitaires, Madame la Présidente, l'UNSA vous a souvent alerté sur le paiement des heures de nuit en abattoir et ce dossier est toujours d'actualité. Les collègues peinent à se faire rétribuer ces heures dues et la création des SGCD n'a rien arrangé, bien au contraire.

Un autre sujet dont le CTM doit s'emparer est l'inégalité de traitement pour les collègues en abattoir qui ne bénéficient pas de la revalorisation de la prestation repas prévue au 1^{er} septembre 2022.

Autre sujet, l'application de la NS 2021/121 sur les remplacements en abattoir. Dans certaines structures, il y a une confusion entre remplacement et appui. Exemple : dans un SVI ou 2 agents sont en poste, lors du congé d'un AO et qu'un AO d'un autre SVI vient en renfort, cela est considéré comme de l'appui, alors qu'en fait il s'agit de remplacer l'AO en congés. Il serait bien de rappeler le principe aux structures.

Sur la future police sanitaire, qui est un point à l'ordre du jour, l'UNSA prend acte favorablement d'une FAQ RH.

L'UNSA revendique également :

1. Un cursus de formation initiale et continue pour former dans les nouveaux domaines de compétences,
2. Des évolutions de carrière, en particulier par la reconnaissance des métiers d'inspecteurs qui sont de catégorie A au ministère de l'économie et que de catégorie B au MASA, à compétences et missions comparables.

Pour terminer sur la sobriété énergétique, sixième point de notre ordre du jour, l'UNSA exhorte le MASA à faire mieux afin de prendre ce virage nécessaire de décarbonations et d'économies d'énergies.

Nous entrons hélas dans une période de « souffrance climatique ».

L'UNSA connaît les travaux déjà entrepris en matière de rénovation des bâtiments de l'administration centrale. La SDLP et le Bureau du Patrimoine Immobilier font un travail d'une ampleur rarement vue au ministère. Merci à eux.

Mais l'UNSA reste vigilante et n'acceptera pas que les économies d'énergies de l'Etat soient faites sur le dos de ses agents publics. L'idée qui paraît simple d'accentuer le télétravail ferait porter le poids financier de chauffage et de dépenses d'électricité sur vos agents. C'est inacceptable !

Si cette solution est imposée, une revalorisation du télétravail doit être mise en œuvre et le plafond de 220 € par an doit être absolument levé.

Merci de votre attention.